



AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE LA DORÉ

AVIS PUBLIC

Aux personnes intéressées par un projet de règlement modifiant le plan d'urbanisme en identifiant les parties du territoire peu végétalisées, très imperméabilisées ou sujettes au phénomène d'îlot de chaleur urbain ainsi que la description des mesures permettant d'atténuer les effets nocifs ou indésirables.

AVIS PUBLIC est donné que:


Lors d'une séance tenue le 12 février 2024, le conseil a adopté par résolution le premier projet de règlement suivant :

- 2024-001 intitulé « Projet de règlement numéro 2024-001 ayant pour objet de modifier le plan d'urbanisme numéro 2018-001 de manière à identifier toute partie du territoire peu végétalisée, très imperméabilisée ou sujette au phénomène d'îlot de chaleur urbain et la description de toute mesure permettant d'atténuer les effets nocifs ou indésirables de ces milieux ».

Une assemblée publique de consultation aura lieu le 28 février 2024, à 13h30 à la salle de rencontre de l'hôtel de ville. Au cours de cette assemblée publique, monsieur Martin Bouchard, technicien aux travaux publics et inspecteur en bâtiment et en environnement, expliquera le projet de règlement et les conséquences de son adoption ou de son entrée en vigueur et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

Le projet de règlement 2024-001 peut être consulté au bureau municipal aux heures d'ouverture.

Date de l'avis 2024-02-13


Stéphanie Gagnon, CPA
Directrice générale